

# Infirmier(ière) en pratique avancée (IPA)



## Dossier documentaire

Mars 2026

Période consultée : 2018 à 2026



### Notes:

Tous les documents signalés dans cette bibliographie sont disponibles : ils existent sous forme papier à la bibliothèque de l'EHESP **et/ou** en texte intégral sur les bases de données auxquelles la bibliothèque est abonnée. Pour les modes d'accès à ces bases de données, [consulter le site internet du service documentation](#)

## Introduction

La pratique avancée a été créée pour les "auxiliaires médicaux" par la loi de modernisation de notre système de santé de janvier 2016, puis définie pour la profession infirmière par des textes réglementaires en 2018 et 2019. Les premières promotions d'IPA sont entrées en formation en 2018 et les premiers diplômés se sont déployés sur le terrain dès le mois de septembre 2019.

Initialement ouverts à trois domaines d'intervention (1-Pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires 2-Oncologie et hémato-oncologie 3-Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale), l'exercice de l'IPA s'est étendu au domaine de la psychiatrie et de la santé mentale, avec les décrets et arrêtés du 12 août 2019, et à celui des urgences, avec le décret et l'arrêté du 25 octobre 2021. Enfin, plus récemment, la [loi n° 2025-581 du 27 juin 2025](#) sur la profession d'infirmier a ouvert la possibilité pour les infirmiers anesthésistes, de bloc opératoire ou puériculteurs d'exercer en pratique avancée selon les modalités propres à leur spécialité. Un décret en Conseil d'Etat doit venir préciser cette possibilité. La loi sur la profession d'infirmier élargit également les lieux d'exercice des IPA : auparavant autorisés à exercer dans une équipe de soins en établissements de santé, en établissements médico-sociaux ou en structure de soins primaires coordonnée, ils peuvent désormais exercer au sein d'une équipe d'un service départemental de protection maternelle et infantile, d'un établissement scolaire, d'un service départemental de l'aide sociale à l'enfance ou d'un établissement d'accueil du jeune enfant.

Concernant les modalités d'exercice, le champ de compétences professionnelles des IPA s'est élargi avec la loi n° 2023-379 du 19 mai 2023 portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé (Loi Rist) : les IPA peuvent désormais primo-prescrire certains produits ou prestations soumis à ordonnance et prendre en charge directement les patients, sans passer par un médecin, lorsqu'ils exercent à l'hôpital, dans un établissement social ou médico-social ou en structures d'exercice coordonné. Le [décret](#) cadrant l'accès direct et la primo-prescription pour les IPA est paru au JO du 21 janvier 2025.

Après avoir rappelé le cadre juridique, ce dossier propose une sélection de documents récents disponibles à la bibliothèque de l'EHESP ou sur le web.

# Sommaire du dossier

<b>Cadre juridique</b>	3
<b>Sélection bibliographique</b>	5
<b>Etudes générales</b>	5
<i>Ouvrages, Rapports</i>	5
<i>Articles</i>	8
<b>Les domaines d'intervention</b>	13
<i>Addictologie</i>	13
<i>Gériatrie</i>	13
<i>Hygiène</i>	15
<i>Néphrologie</i>	16
<i>Oncologie</i>	16
<i>Réanimation/soins intensifs</i>	16
<i>Santé mentale, Psychiatrie</i>	17
<i>Soins palliatifs</i>	19
<i>Urgences</i>	19
<b>Quelles pratiques avancées dans les autres pays ?</b>	20
<b>Autres ressources</b>	21
<b>Communiqués de presse et dépêches</b>	21
<b>Organismes – Sites internet</b>	22
<b>Vidéos, Podcasts</b>	22

## Cadre juridique

---

### Code

Articles L. 4301-1, L. 4301-2 du code de la santé publique

Articles R4301-1 à R4301-8-1 du code de la santé publique

### Lois

Article 7 de la Loi n° 2025-581 du 27 juin 2025 sur la profession d'infirmier, JORF n°0149 du 28 juin 2025 (étend la liste des lieux d'exercice de la pratique avancée et permet aux infirmiers anesthésistes, de bloc opératoire ou puériculteurs d'exercer en pratique avancée selon les modalités propres à leur spécialité)

Articles 1 et 2 de la loi n° 2023-379 du 19 mai 2023 portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé, JORF n°0116 du 20 mai 2023 (élargissement des compétences des IPA : accès direct des patients et possibilité de prescription)

Article 40 de la loi n° 2022-1616 du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023, JORF n°0298 du 24 décembre 2022 (expérimentation d'une durée de trois ans, dans trois régions, d'accès direct aux IPA exerçant dans des structures d'exercice coordonné)

Article 76 de la loi n° 2021-1754 du 23 décembre 2021 de financement de la sécurité sociale pour 2022, JORF n°0299 du 24 décembre 2021 (les infirmiers en pratique avancée peuvent réaliser, dans trois régions, certaines prescriptions soumises à prescription médicale)

Article 119 de la loi n° 2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé, JORF n°0022 du 27 janvier 2016 (**création de la pratique avancée : article L. 4301-1 du code de la santé publique**)

### Décrets

Décret n° 2025-55 du 20 janvier 2025 relatif aux conditions de l'accès direct aux infirmiers en pratique avancée, JORF n°0017 du 21 janvier 2025 (modalités relatives aux conditions de l'accès direct et de prescriptions initiales des infirmiers en pratique avancée)

Décret n° 2022-293 du 1er mars 2022 portant création d'une prime spéciale attribuée aux personnels relevant du corps des auxiliaires médicaux en pratique avancée de la fonction publique hospitalière, JORF n°0051 du 2 mars 2022 (création d'une prime spéciale mensuelle pour les infirmiers en pratique avancée de la Fonction Publique Hospitalière)

Décret n° 2021-1384 du 25 octobre 2021 relatif à l'exercice en pratique avancée de la profession d'infirmiers, dans le domaine d'intervention des urgences, JORF n°0250 du 26 octobre 2021 (extension de l'IPA au domaine d'intervention "urgences")

Décret n° 2020-245 du 12 mars 2020 relatif à l'échelonnement indiciaire du corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée de la fonction publique hospitalière, JORF n°0063 du 14 mars 2020

**Modifié par** Décret n°2021-1259 du 29 septembre 2021, JORF n°0228 du 30 septembre 2021

Décret n° 2020-244 du 12 mars 2020 portant statut particulier du corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée de la fonction publique hospitalière, JORF n°0063 du 14 mars 2020

**Modifié par** Décret n° 2021-1256 du 29 septembre 2021, JORF n°0228 du 30 septembre 2021

Décret n° 2019-836 du 12 août 2019 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale, JORF n°0187 du 13 août 2019 (création de la mention psychiatrie et la santé mentale pour le diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée)

**Décret n° 2019-835 du 12 août 2019** relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée et à sa prise en charge par l'assurance maladie, JORF n°0187 du 13 août 2019 (extension de l'IPA au domaine d'intervention «psychiatrie et santé mentale»)

**Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018** relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée, JORF n°0164 du 19 juillet 2018 (fixe les domaines d'intervention et les compétences des infirmiers de pratique avancée)

**Décret n° 2018-633 du 18 juillet 2018** relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée, JORF n°0164 du 19 juillet 2018 (création d'un diplôme d'Etat d'infirmier de pratique avancée)

### Arrêtés

**Arrêté du 5 septembre 2025** fixant la liste des diplômes et certificats d'infirmier anesthésiste permettant l'exercice en pratique avancée, JORF n°0208 du 7 septembre 2025

**Arrêté du 25 avril 2025** modifiant l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique, JORF n°0102 du 30 avril 2025

**Arrêté du 1er mars 2022** fixant le montant de la prime spéciale attribuée aux personnels relevant du corps des auxiliaires médicaux en pratique avancée, JORF n°0051 du 2 mars 2022

**Arrêté du 25 octobre 2021** fixant la liste des motifs de recours et des situations cliniques mentionnés à l'article R. 4301-3-1 du code de la santé publique, JORF n°0251 du 27 octobre 2021

**Arrêté du 23 décembre 2020** fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves du concours de recrutement pour l'accès au corps des auxiliaires médicaux exerçant en pratique avancée de la fonction publique hospitalière, JORF n°0313 du 27 décembre 2020

**Arrêté du 30 décembre 2019** portant approbation de l'avenant n° 7 à la convention nationale organisant les rapports entre les infirmiers libéraux et l'assurance maladie, signée le 22 juin 2007, JORF n°0002 du 3 janvier 2020 (Le présent avenant a pour objet de déterminer, pour les infirmiers en pratique avancée exerçant à titre libéral sous le régime conventionnel, les modalités de leur exercice professionnel ainsi que les modalités de valorisation associée)

**Arrêté du 12 août 2019** relatif à l'enregistrement des infirmiers en pratique avancée auprès de l'ordre des infirmiers, JORF n°0187 du 13 août 2019

**Arrêté du 18 juillet 2018** fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de santé publique, JORF n°0164 du 19 juillet 2018

#### **modifié par :**

-**Arrêté du 12 août 2019**, JORF n°0187 du 13 août 2019

-**Arrêté du 11 mars 2022**, JORF n°0063 du 16 mars 2022

-**Arrêté du 25 avril 2025**, JORF n°0102 du 30 avril 2025

**Arrêté du 18 juillet 2018** relatif au régime des études en vue du diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée, JORF n°0164 du 19 juillet 2018

#### **Annexes modifiées par :**

-**Arrêté du 12 août 2019**, JORF n°0187 du 13 août 2019

-**Arrêté du 22 octobre 2021**, JORF n°0259 du 6 novembre 2021

**Arrêté du 18 juillet 2018** fixant la liste des pathologies chroniques stabilisées prévue à l'article R. 4301-2 du code de santé publique, JORF n°0164 du 19 juillet 2018

## Etudes générales

### Ouvrages, Rapports

**Je deviens infirmier.e en pratique avancée** [Ouvrage] / Hardy Emmanuel, coord. - Paris (FRA) : Vuibert, 2025, 199p. [IE20/0438](#) [Lire un extrait](#)



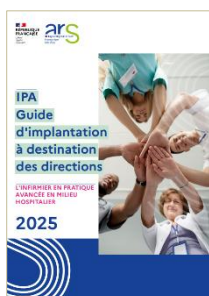
**Résumé :** Vous êtes infirmière à l'hôpital, dans une structure de soins ou en libéral et vous avez pour projet de devenir infirmière en pratique avancée ? Obtenir des financements, s'organiser pendant ses 2 années d'études, choisir une orientation parmi les cinq mentions IPA (pathologies chroniques stabilisées, prévention et polyopathologies courantes en soins primaires ; oncologie et hématologie ; maladie rénale chronique, dialyse et transplantation ; psychiatrie et santé mentale ; urgences) ou postuler avec son nouveau statut : ceci nécessite des connaissances solides. Ce livre, écrit par 8 IPA, a pour objectif d'accompagner les infirmiers pas à pas tout au long de leur processus de spécialisation en pratique avancée. Il abordera notamment : -les actes que l'IPA peut effectuer -les compétences indispensables à l'exercice -les enseignements suivis pendant les 2 années de Master et les stages -la législation la plus récente de la profession -la recherche de poste avec des modèles de CV et de lettre de motivation.

**Guide pratique d'implantation / installation de l'IPA en établissement & en ville** [Guide] / Association Nationale Française des Infirmiers en Pratique Avancée (ANFIPA), Blanc Alexis, Bonnet Guillaume, et al. - Sainte-Honorine-du-Fay (FRA) : ANFIPA, 2025, 40p. [En ligne](#)



**Résumé :** Vous avez un projet professionnel et / ou un projet institutionnel d'intégration de la pratique avancée infirmière au sein du parcours de soins des patients et usagers du système de santé ? Ce guide rédigé par un comité indépendant d'infirmières et d'infirmiers en pratique avancée (IPA) réunit de manière synthétique, les points importants pour la réalisation de ce projet que ce soit en établissement de santé/médoco-social ou en ville (activité salarié.e & libéral.e)

**IPA. Guide d'implantation à destination des directions : L'infirmier en pratique avancée en milieu hospitalier** [Guide] / Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur) - Marseille (FRA) : ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2025/10, 38p. [En ligne](#)



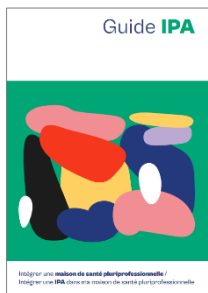
**Résumé :** L'objectif de ce document est d'apporter une réponse pratique aux équipes d'encadrement et aux équipes de soins pour les aider à modéliser des projets d'implantation en milieu hospitalier. Il se décompose en 4 parties : - Définir le projet en équipe -Suivre le projet -Définir les indicateurs de suivi de l'activité et le financement du poste IPA -Choix de la candidature et du mode de formation éventuellement. Les annexes proposent des modèles (Dossier de projet, fiche de poste générique, protocole d'organisation, consentement du patient...).

**L'IPA : Guide implantation en soins primaires** [Guide] / Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur) - Marseille (FRA) : ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2025/10, 17p. [En ligne](#)



**Résumé :** Ce guide est proposé pour favoriser l'implantation des Infirmières en Pratique Avancée (IPA) en soins primaires. Il est à destination : -des infirmières qui veulent suivre la formation universitaire en Provence Alpes Côte d'Azur (PACA) -des IPA qui souhaitent exercer en soins primaires -des médecins qui souhaitent en savoir plus sur les modalités de collaboration avec une IPA -des structures d'exercice coordonné. Il propose en annexe des documents et références législatives.

**Guide IPA : Intégrer une maison de santé pluriprofessionnelle / Intégrer une IPA dans ma maison de santé pluriprofessionnelle [Guide] / Union Nationale des Infirmier.es en Pratique Avancée (UNIPA), AVECsanté - Paris (FRA) : AVECsanté, 2024/12, 33p. [En ligne](#)**



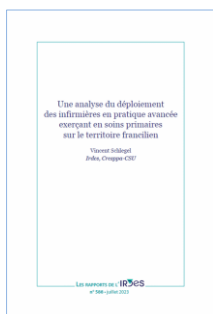
**Résumé :** L'objectif de ce guide est de faciliter l'intégration d'infirmier·ère·s en pratique avancée (IPA) en maison de santé pluriprofessionnelle (MSP). Il rappelle les textes législatifs et réglementaires régissant l'exercice de l'IPA, la formation, les modes d'exercice. Enfin, il décrit les spécificités de l'exercice en maison de santé pluriprofessionnelle.

**Les infirmiers en pratique avancée : une évolution nécessaire, des freins puissants à lever [Rapport] / Cour des Comptes (Paris, FRA) - Paris (FRA) : Cour des comptes, 2023/07/05, 37p. [En ligne sur le site de la Cour des Comptes](#)**



**Résumé :** Tardivement, en comparaison avec les pays anglo-saxons, la possibilité d'une « pratique avancée » des professions paramédicales a été reconnue en France par la loi du 26 janvier 2016. Le ministère s'était fixé une cible de 3 000 IPA formés ou en formation d'ici à 2022 et, à terme, de 6 000 à 18 000 IPA en exercice. Or, en 2021, seuls 581 IPA étaient diplômés et 1 366 en formation ; 131 exerçaient en ville. L'intérêt des infirmiers n'est pas en cause au regard des nombreuses demandes de leur part mais plusieurs freins s'opposent cependant au déploiement de la pratique avancée. Les réticences des médecins constituent le premier et le plus fondamental d'entre eux. Le second frein, dans le prolongement du premier, découle du modèle économique qui, en ville, ne permet pas aux IPA de vivre de leur activité. Le troisième résulte des conditions de formation. Les études, qui s'inscrivent dans un cadre de formation continue, sont onéreuses et supposent des sacrifices de la part des infirmiers eux-mêmes ou de leurs employeurs, ces derniers étant confrontés à une pénurie de main d'œuvre qui ne les incite guère à favoriser le départ en formation de leurs salariés. S'y ajoutent la quasi-impossibilité de recourir à l'apprentissage ou à la valorisation des acquis de l'expérience ainsi que l'hétérogénéité du contenu des formations selon les universités. Le quatrième et dernier frein est lié à l'existence d'autres professionnels avec lesquels les médecins collaborent de manière plus naturelle (assistants médicaux, infirmiers Asalée...). Pour développer pleinement la pratique avancée, la Cour conclut cet audit par deux recommandations : 1-Définir le contenu des postes d'IPA hospitaliers et assurer le suivi de leur mise en place effective 2-Faciliter l'accès à la formation des IPA, en l'ouvrant à l'apprentissage et à la validation de l'expérience, en cadrant mieux son contenu et en levant les freins financiers.

**Une analyse du déploiement des infirmières en pratique avancée exerçant en soins primaires sur le territoire francilien [Rapport] / Schlegel Vincent. - Paris (FRA) : IRDES, 2023/07, 94p. [En ligne sur l'IRDES](#)**



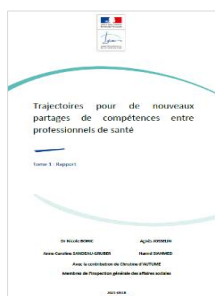
**Résumé :** L'objectif principal de cette étude était de documenter l'implantation des IPA en soins primaires, et plus spécifiquement en Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP). L'enquête cherchait à objectiver les effets de l'introduction des IPA - certaines exerçant aussi en tant qu'infirmière Asalée (Action de santé libérale en équipe) - en MSP sur les relations entre les soignants, et la recomposition des frontières entre les groupes professionnels : médecins, mais aussi autres professions paramédicales exerçant en MSP (infirmières libérales, diététiciennes, etc.), voire avec des professionnels exerçant dans d'autres secteurs de soins (hôpital, structures libérales, établissements médico-sociaux). Ce rapport se décompose en deux parties : la première se centre sur le point de vue des premières promotions d'IPA exerçant en ville et sur les conditions d'entrée dans la pratique avancée. On y analyse les conditions de travail précaires des IPA en soins primaires, qu'elles soient libérales ou salariées, et la dégradation de leurs conditions d'exercice, due notamment au cumul d'activité et à l'augmentation de leur temps de travail. Cette dégradation apparaît aussi comme le produit de leurs relations de travail avec les autres professionnels de soins primaires : faiblement investies par la profession médicale, parfois perçues comme des concurrentes par les infirmières libérales et constatant que leur droit de prescrire est faiblement reconnu, les IPA sont constamment obligées de prouver le bienfondé de leur activité auprès des autres professionnels. Pour autant, elles disent trouver un épanouissement professionnel à exercer leurs nouvelles tâches. La seconde partie vise à documenter l'intégration des IPA en maison de santé à partir d'une étude de cas réalisée dans une MSP parisienne. En adoptant le point de vue des professionnels avec lesquels l'IPA travaille, il s'agit de comprendre comment son intégration au sein d'une équipe de soins primaires modifie les relations de travail, la répartition des tâches et comment s'organisent les flux de patients entre les différents professionnels.

**Concertation sur la pratique avancée infirmière [Rapport] / Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) (Paris, FRA), Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGESR) (Paris, FRA), Debeauvais Jean - Paris (FRA) : IGAS, 2022/08, 131p. [En ligne sur le site de l'IGAS](#)**



**Résumé :** A la suite de la publication du rapport IGAS "trajectoires pour de nouveaux partages de compétences entre professionnels de santé" de novembre 2021, le ministre de la Santé a fait part en janvier 2022 aux professionnels concernés, infirmiers de pratiques avancées (IPA) et infirmiers spécialisés (infirmiers anesthésistes, infirmiers de bloc opératoire et puéricultrices), ainsi qu'aux ordres nationaux des médecins et des infirmiers et aux partenaires médicaux, de ses orientations. Celles-ci concernent la volonté de lever certaines difficultés dans l'exercice des IPA et la reconnaissance en pratique avancée de tout ou partie des infirmiers spécialisés, en priorité les infirmiers-anesthésistes, en confortant les instituts de formation des spécialités infirmières. Il a demandé à l'Inspection générale des affaires sociales de mener en lien étroit avec la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) une concertation avec ces professionnels, afin de "clarifier, préciser, expertiser" les enjeux d'exercice et de formation abordés dans le rapport, cette saisine devenant en février conjointe avec la ministre chargée de l'enseignement supérieur auprès de l'IGAS et l'IGESR (Inspection générale de l'enseignement supérieur et de la recherche). La mission a mené jusqu'à la mi-mai 2022 quatre groupes de travail, un avec chaque profession (IPA, IA, IBO, puéricultrices), afin de concerter les évolutions législatives et réglementaires nécessaires pour redéfinir le cadre juridique de la pratique avancée infirmière, en prévoyant les modalités de reconnaissance des infirmiers anesthésistes en pratique avancée. Le rapport restitue les travaux menés et les projets de textes élaborés dans le cadre de cette concertation, appelée à être finalisée sous des formes et calendriers à déterminer.

**Trajectoires pour de nouveaux partages de compétences entre professionnels de santé [Rapport] / Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) (Paris, FRA), Bohic Nicole, Josselin Agnès, et al. - Paris (FRA) : IGAS, 2021/11, 2 vol. (165p. + 155p.) [En ligne sur le site de l'IGAS](#)**



**Résumé :** Dans un contexte de revendication croissante d'autonomie des professionnels paramédicaux et d'inquiétude de la population sur l'accès aux soins, le ministre des solidarités et de la santé a confié à l'IGAS le 21 mai 2021 une mission d'évaluation des dispositions visant à reconnaître et développer les compétences des professionnels non-médicaux pour les mettre en capacité d'intervenir dans des champs en principe réservés aux médecins. La mission a principalement analysé les « protocoles de coopération », l'exercice des infirmiers en « pratique avancée » et son extension possible aux infirmiers spécialisés, notamment aux infirmiers anesthésistes (IADE). Elle a en outre étudié, en lien avec les ordres des médecins et des infirmiers, l'opportunité de créer une profession de santé « intermédiaire ». Concernant la pratique avancée, elle note un dispositif en retrait par rapport aux ambitions initiales. Elle met en avant la nécessité d'assouplir les limites originelles relatives à la prescription et à l'accès ainsi que le besoin d'adapter le dispositif de formation et d'accompagnement à l'installation. Elle avance une vingtaine de recommandations pour permettre l'évolution de la pratique avancée et assurer la cohérence des dispositifs de réaménagement des partages de compétences entre professionnels. Elle propose ainsi : -d'assouplir les droits de prescription des IPA -de différencier à l'avenir deux types de pratiques avancées, des infirmiers en pratique avancée (IPA) spécialisée et des IPA praticiens, avec la création d'une mention anesthésie pour intégrer les IADE -de créer un régime indemnitaire pour les infirmiers en pratique avancée à l'hôpital -de rémunérer le temps de coordination du médecin avec l'IPA -de procéder à une évaluation nationale des dispositifs de formation en pratique avancée...

**Le guide de l'infirmier(ère) en pratique avancée [Ouvrage] / Ambrosino Florence.- 2<sup>e</sup> édition. - Paris (FRA) : Vuibert, 2021/02, 186p. [cote IE20/0419 Lire un extrait](#)**



**Résumé :** Le métier d'infirmier(ère) en pratique avancée (IPA) s'impose doucement mais sûrement dans le paysage du soin en France. Titulaires d'un diplôme d'état spécifique, les IPA assurent le suivi de patients confiés par leur médecin et peuvent agir sur l'orientation, la prévention, l'éducation ou le dépistage. Ils/Elles peuvent prescrire des produits de santé non soumis à prescription médicale obligatoire, des examens complémentaires et effectuer des renouvellements ou adaptations de prescriptions médicales. Les IPA interviennent dans les domaines des pathologies chroniques stabilisées, de la prévention et des polyopathologies courantes en soins primaires ; de l'oncologie et hémato-oncologie ; de la maladie rénale chronique, dialyse et transplantation ; de la psychiatrie et santé mentale. Mais qu'est-ce que la pratique avancée et comment s'est-elle construite ? Quelle est la législation qui la régit, notamment la plus récente ? Comment et où se former ? Quels sont les rôles et les actes effectués par l'IPA à ce jour ? Quelles sont les compétences attendues pour cet exercice ? Autant de questions auxquelles ce livre propose une réponse, appuyée des témoignages et des retours des premiers diplômés.

**L'apport de la pratique avancée infirmière dans notre écosystème de santé** [Chapitre ouvrage] / Ambrosino Florence *in* Innovations & management des structures de santé en France : Accompagner la transformation de l'offre de soins sur le territoire [Ouvrage] / Stanislas Jean-Luc, dir., Ambrosino Florence, Amri Karim, Anselem Bernard, et al. - Bordeaux [FRA] : LEH Edition, 2021. – pp.345-360 [cote HA00/0510](#)



**Résumé :** Face à la triple transition que subit notre système de santé (démographique, épidémiologique et numérique), couplée à l'accroissement des inégalités territoriales et des difficultés d'accessibilité aux soins, il est urgent et nécessaire de repenser l'offre de soins et de proposer une solution intermédiaire de gradation des interventions. La pratique avancée infirmière permet depuis 2018 à des infirmiers expérimentés et titulaires d'un diplôme d'état spécifique (IPA) de suivre des patients en alternance avec le médecin et de prescrire ou renouveler des traitements, ou orienter les patients au sein du système de santé. Des activités afférentes permettront un investissement sur la démarche qualité, la recherche et la conduite du changement, dans une posture de leadership au service de l'amélioration de la qualité des parcours. L'approche systémique des IPA se veut un levier majeur de la transformation du système de santé.

**La pratique infirmière avancée : Vers un consensus au sein de la francophonie** [Ouvrage] / Morin Diane, Secrétariat international des infirmières et infirmiers de l'espace francophone (SIDIIEF) (Montréal, CAN) - Montréal (CAN) : SIDIIEF, 2018, 88p. [cote IE20/0407](#)



**Résumé :** Grâce à une méthode d'analyse de type « examen de la portée des connaissances », à une validation par des experts internationaux et à des points de vue éclairés par la pratique, l'objectif de ce document est d'organiser l'information sur la pratique infirmière avancée de manière narrative autour d'un cadre analytique pour répondre le mieux possible aux questions suivantes : -Quelles sont les définitions les plus fréquemment utilisées pour décrire la pratique infirmière avancée? -Quels sont les critères et compétences les plus fréquemment cités? -Quels effets sont le plus fréquemment associés à la pratique infirmière avancée? -Quels éléments sont les plus fréquemment énoncés en tant que facteurs facilitant ou contraignant le développement, l'implantation ou la pérennité de la pratique infirmière avancée?

#### Articles

**Rendre compréhensible l'expertise soignante. Enjeux éthiques et pratiques des IPA** / Mayen Sandrine, Catanas Marc, Roman Christophe *in* Gestions hospitalières, n° 652, janvier 2026, pp.34-37

**Résumé :** Les infirmiers en pratique avancée (IPA) doivent maîtriser plusieurs registres de langage pour légitimer leur expertise : un discours scientifique pour leurs pairs médicaux, un langage clair et accessible pour les patients, et une traçabilité écrite rigoureuse pour l'institution. Soit une capacité à « traduire » ces différentes communications qui est au cœur de la reconnaissance professionnelle des IPA et garantit la qualité éthique des soins.

**Infirmiers en pratique avancée : un atout pour l'accès aux soins en France ?** / Desportes Clara *in* Objectif soins & management, n° 308, décembre 2025-janvier 2026, pp.57-60

**Résumé :** Une étude approfondie du rôle des infirmiers en pratique avancée en France a été réalisée à l'occasion d'un master Économie et gestion de la santé en 2024. Une immersion sur le terrain a permis de recueillir des témoignages variés illustrant la diversité des pratiques et les défis rencontrés par ces professionnels.

**Infirmier en pratique avancée, la quête d'une reconnaissance (Dossier)** / Paillard Christine, coord., Tanda Nicole, Trupot Chloé, Siboni Johanna, et al. *in* Objectif soins & management, n° 305, juin-juillet 2025, pp.38-62 [Document papier et en ligne sur Calameo](#)

**Résumé :** Le dossier présente le cheminement de professionnels qui ont réussi à transformer leur environnement de travail (hôpital, cabinet libéral, etc) grâce à des stratégies spécifiques pour devenir infirmier en pratique avancée (IPA). L'enjeu est d'identifier des savoirs théoriques en balisant des étapes parfois atypiques, dans le sillage des théoriciens en sciences infirmières, au bénéfice des patients. Les témoignages permettent de relier une logique de terrain avec un parcours universitaire.

**Infirmières en Pratique Avancée : un acteur de choix pour répondre au défi de l'accès aux soins** / Pain Alexandre *in* Santé RH, n° 180, mars 2025, pp.2-4

**Résumé :** Notre système de santé vient de se doter d'une nouvelle porte d'entrée dans les soins. Le décret n°2025-55 du 20 janvier 2025 autorise, dès à présent, l'accès direct aux infirmiers en pratique avancée. Ce texte fortement attendu par la profession vise à répondre à l'enjeu de l'accès aux soins pour tous, particulièrement pour les patients atteints de maladies chroniques n'ayant pas de médecin traitant.

**La collaboration entre l'IPA et le médecin, un outil au service de l'offre de soins / Thevenon Faustine in La revue de l'infirmière, n°301, mai 2024, pp.23-24**

**Résumé :** La place de la pratique avancée infirmière en France en est à sa phase de définition. Si la préfiguration du modèle se situait principalement en soins primaires, notamment avec l'activité de l'association Asalée, les premières promotions universitaires sont majoritairement composées de futurs professionnels hospitaliers, avec une orientation spécialisée. Que ce soit au service de la médecine générale ou en médecine d'organe, l'infirmier en pratique avancée (IPA) se met au service de la fluidification du parcours de la personne soignée, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle. Grâce à l'acquisition de nouvelles compétences et à un cadre légal structurant, la collaboration entre médecins et IPA se transforme en travail de dentellière, pour répondre au mieux à la demande du territoire.

**Les infirmiers en pratique avancée commencent à intégrer les services des établissements sans qu'il soit aisé d'appréhender clairement la place qui leur est désormais allouée / Zacharie Clémence in Santé RH, n° 168, février 2024, pp.5-7**

**Résumé :** La loi du 19 mai 2023 portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé, dite « Loi Rist 2 » a renforcé les compétences des IPA et allégé le cadre de leur exercice, notamment en permettant l'accès direct à l'infirmier. Cependant, l'exercice libéral de l'IPA est loin de se développer et l'on peut constater que c'est aussi le cas dans le secteur hospitalier. Lorsqu'ils sont interrogés, dans le public, 24% des sondés n'exercent pas leurs nouvelles compétences directement après l'obtention de leur diplôme, alors qu'ils ont bénéficié d'un financement de leur institution. Dès lors, même si l'hôpital a su s'approprier ce nouveau modèle d'exercice en accompagnant les candidats dans leur démarche de formation, on peut se poser la question de l'intégration de l'IPA au sein de l'établissement et d'une absence d'une réelle réflexion sur l'évolution des compétences.

**Leadership et collaboration des infirmiers en pratique avancée / Bourginaud Marine, Mantisi Lise in Soins cadres, n°149, février 2024, pp.12-15**

**Résumé :** Le leadership est une compétence en développement chez les infirmiers et une des compétences majeures que doivent développer les infirmiers en pratique avancée, selon différents niveaux et objectifs. La collaboration est une compétence qui permet aux infirmiers d'atteindre un but commun. Les deux compétences sont corrélées : le leadership collaboratif est la clé pour continuer à développer la discipline infirmière et atteindre des hauts niveaux dans la prise en charge des patients.

**Complémentarité entre cadre de santé et infirmier en pratique avancée / Izoulet Rémi, Peyraud Christine in Soins cadres, n°149, février 2024, pp.48-50**

**Résumé :** La collaboration entre cadres de santé et infirmiers en pratique avancée est un des enjeux actuels de la profession infirmière. Les situations cliniques complexes sont des contextes privilégiés à la construction d'un exercice complémentaire. Les auteurs souhaitent témoigner de leur expérience et partager le produit de leur réflexion concernant une complémentarité d'exercice. La volonté de rencontre et la confiance mutuelle apparaissent comme les facteurs principaux d'une collaboration effective.

**IPA, comment réussir leur implantation à l'hôpital ? / Cappe Martine, Charbonnel Aude in Santé RH, n° 167, janvier 2024, pp.2-5**

**Résumé :** Le déploiement de la pratique avancée portait l'espoir de repenser la place de l'infirmier au regard de l'évolution de l'organisation des soins. 5 ans après les premiers décrets, le bilan est malheureusement en demi-teinte. Pourquoi la pratique avancée, pérenne dans de nombreux pays, peine à s'implanter en France ? 75% des infirmiers en pratique avancée (IPA) exerçant à l'hôpital, l'enjeu est fort pour les structures de mettre en place les conditions de réussite de leur « implantation » au sein des équipes. D'un point de vue managérial et statutaire, comment appréhender ces nouveaux professionnels ?

**La pratique avancée infirmière, une vraie solution pour l'accès aux soins attaquée par le corporatisme médical : étude de la loi Rist 2 / Caumes Grégory in Revue Droit et santé. La revue juridique des entreprises de santé, n° 117, janvier 2024, pp. 64-69 [Document papier et en ligne sur la BNDS \(accès réservé EHESP\)](#)**

**Résumé :** Souvent, la pratique avancée est présentée comme une méthode pour « soulager » le médecin ou lui redonner du temps. C'est une erreur : un métier n'est pas fait pour en soulager un autre. Il existe par lui-même et répond non pas aux besoins médicaux, mais aux besoins des patients. Quand on voit ce genre de présentation – notamment sur le site du ministère de la Santé –, on comprend bien que toute la pratique avancée est envisagée au regard de son lien médical, et c'est bien pour cela que toute son efficacité ne peut actuellement pas être déployé.

**Infirmière en pratique avancée (IPA) en soins primaires : la construction difficile d'une profession à l'exercice fragile / Luan Louise, Fournier Cécile, Afrite Anissa in Questions d'économie de la santé, n°277, avril 2023, 8p. [En ligne sur le site de l'IRDES](#)**

**Résumé :** À l'issue de deux années de formation supplémentaires, les Infirmières en pratique avancée (IPA) accèdent à des compétences élargies, notamment en matière d'examen clinique et de prescription d'examens complémentaires et de médicaments. De premières études rapportent les difficultés que rencontrent les IPA issues des premières promotions à développer leur activité, à l'hôpital comme en ville. Cette enquête sociologique qualitative par entretiens étudie les pratiques de ces professionnelles en soins primaires. En dépit de l'intérêt qu'elles expriment pour leur nouvel exercice, toutes décrivent des difficultés majeures pour construire une activité clinique et investissent en complément des activités de coordination d'équipe pluriprofessionnelle, ou continuent en parallèle à exercer en tant qu'infirmière généraliste. Dans un contexte de fortes tensions autour des redéfinitions de la division du travail entre les professionnels de santé, particulièrement en libéral, l'étude des premières IPA, parmi lesquelles quelques-unes

parviennent à constituer une file active de patients plus conséquente, permet d'éclairer les composantes de leur activité, et d'analyser les conditions de son développement.

**Infirmiers en pratique avancée : Bilan d'implantation à cinq ans au CH d'Aix-en-Provence /** Catanas Marc, Rodrigues Sandrine, Tiberti Nadia, et al. *in* Gestions hospitalières, n° 624, mars 2023, pp.176-180

**Résumé :** En août 2018, juste après la publication des textes sur les infirmiers en pratique avancée (IPA), la direction des soins du CH d'Aix-en-Provence a été sollicitée par l'agence régionale de santé (ARS) PACA pour travailler à l'accueil de stagiaires IPA. En effet, en lien avec Aix-Marseille Université, l'ARS s'était engagée dans la modélisation de la fonction d'IPA et avait financé six postes d'infirmiers hospitalo-universitaires (IHU) qui avaient une double mission : du temps d'enseignement et d'ingénierie pédagogique à l'université et du temps au sein des établissements de santé auxquels ils sont rattachés. Au CH d'Aix-en-Provence, un IHU a été proposé pour accompagner les stagiaires IPA, faire du lien entre l'université et les terrains de stage, créer des outils de suivi et participer activement aux projets d'implantation de la pratique avancée dans les services de soins.

**Les infirmiers en pratiques avancées : retour sur un modèle à parfaire /** Zacharie Clémence *in* Santé RH, n° 154, novembre 2022, pp.9-12

**Résumé :** Les discussions autour du projet de loi de financement de la sécurité sociale sont souvent l'occasion d'analyses ou de déclarations sur des sujets susceptibles de justifier débat. Le retour sur la création des infirmiers en pratiques avancées par la Loi de 2016 de modernisation de notre système de santé et sur les débuts de leur action en est une. Voulu comme une avancée majeure s'appuyant sur la coordination des acteurs du système de santé, l'instauration de professionnels en pratiques avancées ne laisse pas indifférent et apparaît beaucoup comme la solution aux difficultés d'organisation des soins primaires. Malheureusement, le projet initial d'extension du périmètre d'intervention et de compétence des infirmiers en pratiques avancées n'a pas été menée à terme et c'est cette limitation que bon nombre d'acteurs dénonce alors même que le principe de la coopération est au coeur de leurs revendications. Preuve en est si l'en fallait l'ensemble des propositions qui ont été faites au début du mois d'octobre par le Comité de liaison des institutions ordinales (CLIO), comité très largement favorable au principe de promotion de l'inter-professionnalité comme garantie de l'accès aux soins. Ce vœu est très probablement justifié par la déception de ne pas faire de l'IPA ce qu'il aurait dû être et par le constat que le statut des IPA est finalement un modèle en devenir qui dans son application a été sous utilisé.

**Intégrer les infirmières en pratique avancée dans les soins premiers ambulatoires : représentations et attentes des médecins généralistes /** Aumaréchal Laure, Lebeau Jean-Pierre, Lebleu Mary *in* Recherche en soins infirmiers, n° 150, septembre 2022, pp. 66-78 **Disponible papier et sur la base Cairn (accès réservé EHESP)**

**Résumé :** La pratique avancée infirmière a été récemment introduite dans le système de soins français, suscitant des réactions très variées des professionnels du soin. Beaucoup de travaux se sont intéressés aux bénéfices de l'infirmière en pratique avancée (IPA), aux étapes à suivre pour favoriser son implantation. Très peu, en revanche, ont exploré le ressenti des médecins généralistes (MG). L'objectif de ce travail était d'explorer les représentations, ressentis et attentes des MG d'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) vis-à-vis de la pratique avancée infirmière.

**Qui a peur des infirmier(ère)s en pratique avancée ? /** Riou Bruno *in* Sève les tribunes de la santé, n°73, été 2022, pp.55-62 **Disponible papier et sur la base Cairn (accès réservé EHESP)**

**Résumé :** Les pratiques avancées infirmières ont lentement émergé en France avec les protocoles de coopération puis les formations d'infirmier en pratique avancée (IPA), mais la France est en retard sur ce sujet par rapport à de nombreux pays. Trois raisons principales sous-tendent la nécessité de développer les IPA : 1) la complexité de la médecine moderne et le constat d'un hiatus de fonction entre les infirmiers (bac + 3) et les médecins (bac + 9 à 12) ; 2) l'augmentation importante des besoins de santé du fait de l'allongement de la vie et du progrès médical ; 3) l'impérieuse nécessité de mettre en place des perspectives de progression de carrière pour les infirmiers dans la pratique du soin. Au-delà des mentions déjà mises en place (maladies chroniques, hématologie, maladies et transplantation rénales, et santé mentale, urgence), il est urgent de créer les mentions suivantes : petite enfance, grand âge, premier recours, et prélèvements d'organes et de tissus et transplantations. Des problèmes sont incomplètement résolus : grille salariale décourageante, responsabilité médico-judiciaire, encadrement médical, et surtout budgétisation des postes d'IPA dans les établissements de santé. La création des IPA en 2018 était une bonne orientation mais trop timide et empêchée de se développer à sa juste mesure. Il devient urgent d'agir.

**Soins infirmiers en pratique avancée : représentations des acteurs de ce nouveau dispositif /** Aghnatiou Matthieu, Darmoy Théo, Dictor Julien, et al. *in* Santé Publique, vol. 33, n°4, juillet-août 2021, pp. 547-558

**Résumé :** le but de cette étude est d'explorer les représentations des différents acteurs du dispositif d'IPA pour les maladies chroniques stabilisées en soins primaires, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur : patients, médecins généralistes, infirmiers libéraux et étudiants infirmiers en pratique avancée.

**Pratiques avancées et médecine de parcours /** Poirot-Mazeres Isabelle *in* Revue de droit sanitaire et social RDSS, n° 3, mai-juin 2021, pp.425-434

**Résumé :** La pratique avancée répond aux exigences qui inspirent la médecine de parcours et s'insère dans les mécanismes qui la caractérisent : une nécessaire interdisciplinarité dans la prise en charge qui appelle la coordination des interventions plurielles autour du patient et la montée en compétences des auxiliaires médicaux, avec au premier rang la profession infirmière (I). Mais la pratique avancée en provoquant un saut qualitatif dans la répartition des compétences éprouve la construction historique des professions de santé, suscitant attentes et inquiétudes (II).

**Étude exploratoire de la perception des parties prenantes hospitalières vis-à-vis de l'implantation des infirmiers en pratique avancée** / Schwingrouber Jocelyn, Loschi Alain, Gentile Stéphanie, et al. *in* Recherche en soins infirmiers, n° 145, juin 2021, pp.104-121 [Disponible papier et en ligne sur la base Cairn \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé** : Une solution proposée par les autorités pour faire face aux enjeux de santé publique consiste à déployer une nouvelle catégorie de professionnels à compétences élargies : les infirmiers en pratique avancée (IPA). La littérature identifie la complexité des projets de déploiement de ces professionnels. Le modèle PEPPA, approuvé par le conseil international des infirmiers, représente le modèle de référence pour l'implantation des IPA. Les objectifs de cette étude étaient d'explorer la perception des parties prenantes vis-à-vis de l'implantation des IPA en établissement de santé afin de proposer des recommandations pour accompagner les établissements. Une étude qualitative multicentrique au sein de la région PACA a été menée auprès de médecins, encadrants, infirmiers, patients et étudiants en pratique avancée. Les résultats en adéquation avec le modèle PEPPA ont permis de proposer sept recommandations pour faciliter une implantation de qualité à l'hôpital.

**Motivations des infirmiers pour la formation en pratique avancée** / Lorenzo Camille, Lacquit Karen *in* Objectif soins & management, n°280, avril-mai 2021, pp. 46-50

**Résumé** : Depuis la publication du décret du 18 juillet 2018 relatif à la création du diplôme d'état infirmier en pratique avancée (IPA), plus de 1 500 infirmiers sont diplômés ou actuellement en cours de formation. La réalisation d'une étude quantitative, auprès d'étudiants ou de diplômés en pratique avancée infirmière a permis de décrire les motivations de ces professionnels.

**Préfigurer l'exercice de la pratique infirmière avancée : une coconstruction à l'œuvre en milieu de soins** / De Rosis Carolina, Teixeira Maria, Jovic Ljiljana *in* Santé Publique, vol. 33, n°1, 2021, pp. 89-100 [Disponible papier et en ligne sur la base Cairn \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé** : La fonction d'infirmière en pratique avancée (IPA) fait l'objet d'un nombre croissant de recherches. Peu nombreuses sont celles ayant analysé les processus locaux de son implantation. Celle présentée dans cet article porte sur une expérimentation préfigurant la fonction d'IPA (pré-IPA) dans le système de soins français. Cette étude examine les obstacles et les leviers au développement de la fonction des pré-IPA à la lumière de leur rôle actif dans les processus de leur implantation. Parmi les freins figurent des confusions de la fonction des pré-IPA avec d'autres fonctions infirmières de la part de leurs collègues et supérieurs hiérarchiques, des assimilations partielles à la profession médicale, la restriction de l'exercice des pré-IPA sous l'effet du contrôle des médecins au sein de relations interprofessionnelles très ambivalentes. Les médecins ont aussi joué un rôle de levier dans le cadre d'un mentorat interprofessionnel visant à promouvoir l'introduction des pré-IPA. Celles-ci ont adopté des stratégies de négociation de leurs compétences, d'information et de sensibilisation sur leur fonction tout en revendiquant une identité professionnelle se construisant sur leur compétence d'infirmière experte dans les soins infirmiers de leur domaine d'exercice (le sujet âgé, la santé mentale et la psychiatrie, l'accompagnement des patients chroniques ou atteints de cancer, les soins de premiers recours).

**Comment favoriser l'adoption de la pratique avancée dans un service de soin hospitalier ? Une approche par la sociologie de la traduction** / Alphonse-Tilloy Isabelle, Devienne Emilie *in* Management & Avenir Santé, vol. 6, n°1, 2020, pp. 15-38 [Disponible en ligne sur la base Cairn \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé** : Les innovations organisationnelles à l'hôpital sont considérées par les autorités de tutelle comme la pierre angulaire de la transformation du système de santé. L'introduction d'une pratique avancée dans une organisation de soin constitue un changement profond en bouleversant les frontières professionnelles. Une recherche-intervention menée au sein d'un service de soin hospitalier a permis d'observer et d'accompagner le processus d'intégration d'une Infirmière de Pratique Avancée au regard de la sociologie de la traduction et du management polyphonique du changement. La recherche permet d'identifier les facteurs facilitant le processus de traduction. Ils sont relatifs à l'adaptabilité de l'instrumentation de gestion, la pluralité des registres d'action du cadre de santé et l'existence de ressources de proximité.

**Pratique avancée : quelle articulation en équipe ?** / Ramsay Karen *in* Sève les tribunes de la santé, n° 63, mars 2020, pp.57-64 [Disponible papier et en ligne sur la base Cairn \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé** : Longtemps attendu et âprement négocié, l'exercice en pratique avancée infirmière est devenu une réalité. Nouveau métier, nouvelles expertises, depuis 2019, la pratique avancée est un statut qui confère aux infirmières diplômées des compétences élargies et une plus grande autonomie. Champ d'intervention, lieu de stage, formation... le modèle est-il (trop) hospitalo-centré ? Comment intégrer les infirmières en pratique avancée (IPA) dans une équipe de soins primaires ?

**Infirmière en pratique avancée : un nouveau métier au sein de l'équipe de soins** / Revue Prescrire (Paris, FRA) *in* Revue Prescrire (la), n° 432, octobre 2019, pp.773-778

**Résumé** : L'infirmière en pratique avancée (IPA) est une infirmière au champ de compétences élargi et à l'autonomie accrue. Il s'agit d'un nouveau métier, sans être une nouvelle spécialité. Une formation universitaire a été créée en 2018, les premiers diplômés ont été obtenus à l'été 2019. La création de l'IPA en France, fait suite à des réflexions engagées en 2002 sur les professions de santé, puis à la mise en place à partir de 2004 de nouvelles formes de coopération entre professionnels de santé. En dépit des textes officiels qui définissent cette fonction et l'obtention des premiers diplômés, le flou demeure sur plusieurs aspects de l'exercice à venir des IPA.

**Pratique infirmière avancée : Atouts et conditions de réussite / Péoc'h Nadia, Serrano Elie** *in* Revue hospitalière de France, n° 590, septembre-octobre 2019, pp.22-28

**Résumé :** Dans le champ des sciences humaines et sociales, la notion d'image métier interroge : quelle est-elle pour l'infirmier en pratique avancée (IPA) ? Avec quelles conséquences sur l'attractivité de ce nouvel exercice professionnel ? Cette notion permet-elle une meilleure compréhension des métiers en tension ? L'exercice en pratique avancée a désormais une réalité juridique. Cet article apporte un éclairage conceptuel sur l'attractivité, les atouts et les conditions de réussite de l'intégration des IPA au sein des différents exercices professionnels. L'expérience toulousaine est convoquée, à travers la présentation de l'ingénierie pédagogique du diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée.

**L'accès à l'exercice infirmier en pratique avancée pour les professionnels des établissements de santé / Quéau Marie-Annick** *in* Objectif soins & management, n° 270, août-septembre 2019, pp. 30-32

**Résumé :** Ce mois de juillet 2019 voit les «un an» de la parution des textes relatifs aux infirmiers en pratique avancée (IPA) en France. Attendue par les uns et déjà décriée par d'autres, cette évolution de l'exercice professionnel infirmier ne laisse pas indifférentes les communautés, qu'elles soient paramédicales ou médicales. Au centre hospitalier de Cornouailles de Quimper (CHIC), le dispositif d'installation de ce nouveau métier est coordonné par une cadre supérieure de santé, qui accompagne les professionnels depuis leur entrée en formation et les suivra jusqu'à leur prise de poste, en 2021.

**Le déploiement de la pratique avancée en France. Dossier / Debout Christophe, cor., Mel Emmanuelle, Chamboredon Patrick, Videloup Ludivine, et al.** *in* Soins, n° 835, mai 2019, pp.15-54

**Résumé :** L'exercice de l'infirmier en pratique avancée (IPA) a été officialisé par cinq textes réglementaires en juillet 2018. Trois domaines d'intervention sont d'ores et déjà reconnus, et un quatrième, la santé mentale/psychiatrie devrait être ajouté à cette liste dès la rentrée universitaire 2019. Si le concept de pratique avancée est loin d'être nouveau à l'échelle internationale, son introduction et sa déclinaison en France constituent, en revanche, une innovation qui bouscule les représentations, les organisations, les relations interprofessionnelles, les pratiques et la responsabilité assumée. Quelles sont les obligations inhérentes à la profession d'IPA et les incidences en matière de responsabilité juridique ? Quel contenu pour le programme de formation universitaire ? Quel a été le rôle joué par l'Ordre national des infirmiers et quel enseignement en tirer pour l'avenir en matière d'exercice d'un leadership professionnel efficace ? Quelle stratégie d'implantation des IPA au sein des établissements de santé ? Ce dossier répond à ces différentes interrogations et donne la parole à différents acteurs (étudiants, patients...) qui font part de leur réaction face à ce nouveau métier.

**Accompagner les infirmiers en pratique avancée / Martin Loïc, cor., Louis-Burlat Isabelle, cor.** *in* Soins Cadres, n° 110, mars 2019, pp. 7-30

**Résumé :** En juillet 2018, la France a décidé de doter son système de santé d'infirmiers en pratique avancée (IPA). Les premiers diplômés arriveront dans le monde du travail dès juillet 2019 avec l'enjeu d'une formation totalement universitaire. A travers plusieurs contributions, ce dossier se penche sur la formation et le positionnement de ce nouveau professionnel : Quel est le contenu et les objectifs de la formation ? Comment intégrer les nouveaux diplômés dans les structures de soins ? Quel est le rôle du cadre dans les différentes phases d'opérationnalisation de cette mesure, de la sélection des candidats à l'accompagnement dans la prise de poste ? Quelles sont les perspectives pour une pratique avancée en psychiatrie ?

**«La pratique avancée est fondée sur des soins infirmiers génériques forts» / Morin Diane** *in* La revue de l'infirmière, n° 248, février 2019, pp.26-27

**Résumé :** Comment peut-on définir la pratique infirmière avancée ? Quelle distinction entre infirmière en pratique avancée, infirmière spécialisée, infirmière praticienne ? Quels sont les effets d'une pratique infirmière avancée ? A l'heure où la première promotion d'infirmiers-étudiants en pratique avancée intègre l'université, Diane Morin répond aux questions de la revue de l'infirmière suite à une étude réalisée pour le Sidiief.

**Les infirmiers(ères) en tant que substituts des médecins de soins primaires / Laurant Miranda, Van der Biezen Mieke, Wijers Nancy, et al.** *in* Cochrane Database of Systematic Reviews 2018, Issue 7. Art. No.: CD001271. [Disponible en ligne sur la Cochrane](#)

**Résumé :** Les problèmes actuels et prévus tels que le vieillissement, la prévalence accrue des maladies chroniques et la multi-morbidité, l'importance accrue accordée aux modes de vie sains et à la prévention, et le remplacement des soins dispensés dans les hôpitaux par des soins dispensés hors hôpital encouragent les pays du monde entier à développer de nouveaux modèles de prestation de soins primaires. Étant donné que de nombreuses tâches ne nécessitent pas nécessairement les connaissances et les compétences d'un médecin, l'intérêt à utiliser les infirmiers(ères) pour accroître la capacité de l'effectif des soins primaires augmente. Le remplacement des médecins par des infirmiers(ères) est l'une des stratégies utilisées pour améliorer l'accès, l'efficacité et la qualité des soins. L'objectif de cette étude était d'étudier l'impact des infirmiers(ères) qui remplacent les médecins de soins primaires sur : les résultats pour les patients; les processus de soins et l'utilisation, y compris le volume et le coût.

## Les domaines d'intervention

**Infirmier en Pratique Avancée - IPA - Pathologies chroniques stabilisées [Ouvrage]** / Berbon Caroline, coord., Carneiro Jean-Marc, coord., Chassagnoux Anne, coord. - Paris (FRA) : Foucher, 2023, 288p. [En ligne sur Cairn \(accès réservé EHESP\)](#)



**Résumé** : Rédigé par une équipe pédagogique multidisciplinaire, ce livre répond aux exigences de la pratique avancée chez le professionnel paramédical : connaissances théoriques et compétences cliniques, prises de décisions complexes concernant le parcours de soins, les consultations de suivi en autonomie avec des patients stabilisés, les actes de soins, les orientations et les prescriptions. Il examine le rôle de l'IPA dans plusieurs pathologies : les maladies neuro-dégénératives, les maladies pneumologiques, l'hypertension artérielle, l'insuffisance cardiaque, le diabète

## Addictologie

**Pratiques infirmières avancées en addictologie. Référentiel 2020 : Activités, compétences, formation [Rapport]** / Sagnard Myriam, coord., Rolland Benjamin, coord., Fédération Française d'Addictologie (Paris, FRA), Fédération Addiction (Paris, FRA), Collège Universitaire National des Enseignants en Addictologie (CUNEA) (Lille, FRA), et al. - Paris (FRA) : Fédération Addiction, 2020/03, 23p. [En ligne sur le site de la Fédération addiction](#)

**Résumé** : Depuis 2018, les premières formations diplômantes d'IPA ont vu le jour au niveau national. Les formations d'IPA en psychiatrie et santé mentale ont commencé en 2019 et les premiers diplômés seront opérationnels d'ici un ou deux ans. Quelques connaissances spécifiques en addictologie sont enseignées dans cette formation. Toutefois, de nombreux acteurs du champ de l'addictologie en France, s'accordent à penser que la formation d'IPA en addictologie peut difficilement être contenue dans une formation à la seule santé mentale. Les compétences attendues des IPA qui exercent en addictologie, sont très techniques et très spécialisées. C'est pourquoi une formation spécifique des IPA en addictologie apparaît comme indispensable pour garantir un haut niveau de compétence et une prise en charge réellement spécialisée. Le but de ce Référentiel est de lister les nombreuses missions et compétences des futur(e)s IPA en addictologie et de préciser les contenus de sa formation.

## Gériatrie

**L'IPA au cœur des soins en EHPAD. Guide d'implantation à destination des directions [Guide]** / Agence Régionale de Santé Provence-Alpes-Côte d'Azur (ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur) - Marseille (FRA) : ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2025/10, 21p. [En ligne](#)



**Résumé** : Le vieillissement de la population et l'augmentation des pathologies chroniques imposent de nouveaux défis aux Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD). L'émergence des infirmiers en pratique avancée (IPA) représente une véritable opportunité pour ces établissements pour améliorer la qualité et la sécurité des soins et l'accompagnement des résidents et de leurs aidants. L'intégration de ces professionnels dans les EHPAD soulève cependant de nombreuses questions en particulier sur le plan organisationnel, financier et managérial. Comment implanter efficacement ces nouveaux praticiens ?

**L'infirmier en pratique avancée, partenaire et vecteur d'adhésion thérapeutique** / Malbert Julien, Cenac Christine, Baziard Marion, et al. *in* Soins gériatrie, n°175, septembre-octobre 2025, pp.33-37

**Résumé** : Le partenariat avec la personne âgée pourrait constituer un axe de recherche mobilisable par les infirmiers en pratique avancée (IPA) dans le cadre du renforcement de l'adhésion thérapeutique. Une étude qualitative, prospective, à visée phénoménologique a été conduite auprès d'IPA. Les répondants ont exprimé l'intérêt du partenariat dans le renforcement de l'adhésion. Le partenariat semble être une action prometteuse pour renforcer l'adhésion chez la personne âgée.

**Repérer et évaluer l'épuisement de l'aidant par l'IPA en consultation gériatrique** / Trochet Claire *in* Revue de l'infirmière, n°311, mai 2025, pp.20-21

**Résumé** : Lors d'une consultation de suivi des patients âgés primo-chuteurs, l'infirmière en pratique avancée en relais du médecin gériatre permet de proposer au patient un accompagnement au plus près de ses besoins et de celui de son entourage. Une attention particulière est portée sur l'aidant et ses demandes.

**Intégration des infirmiers en pratique avancée au parcours des patients atteints de maladies chroniques : perceptions des personnes âgées en soins primaires /** Lebrun Camille, Mille Marlène, et al. *in* Recherche en soins infirmiers, n° 157, juin 2024, pp.55-67 [Disponible papier et en ligne sur Cairn \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé :** La perception des usagers sur le déploiement des infirmiers en pratique avancée (IPA) s'inscrit dans une démarche de démocratie sanitaire et est un déterminant important de leur implantation. L'article explore la perception des personnes âgées quant à l'intégration d'un IPA à leurs parcours en soins primaires.

**La place de l'infirmière de pratiques avancées et de la télésanté dans la prise en charge des patients de plus de 75 ans porteurs de plaies chroniques résidant en Ehpad : revue de la littérature de 2013 à 2023 /** Leroux Allegra, Clerc Caroline-Jade, Kupfer-Bessaguet Ingrid *in* Revue de gériatrie, (la) vol. 49, n° 7, septembre 2024, pp.393-402

**Résumé :** La prévalence des plaies chroniques augmente avec l'âge. L'amélioration de la gestion des plaies chroniques est un enjeu de santé publique et un enjeu économique. La télésanté s'impose dans cette prise en charge et l'infirmière de pratiques avancées s'empare de cette fonction numérique. A partir d'une revue de littérature, ce travail précise le rôle de l'infirmière de pratiques avancées dans la gestion des plaies chroniques en télésanté.

**Perception des professionnels de santé sur la pratique avancée infirmière en Ehpad au regard du risque d'iatrogénie médicamenteuse chez l'insuffisant cardiaque /** Suci Simona *in* Soins gériatrie, n°168, juillet-août 2024, pp.11-13

**Résumé :** L'iatrogénie médicamenteuse est un véritable problème de santé publique. Les personnes âgées y sont particulièrement exposées du fait de polyopathologies, dont l'insuffisance cardiaque ; les résidents des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) n'y font pas exception. Des études montrent que ce risque est pourtant évitable dans 60 % des cas et que l'infirmière en pratique avancée (IPA) apparaît comme un pivot dans les mesures préventives. Comment le rôle de l'IPA serait perçu par les autres professionnels de santé intervenant auprès de ces malades insuffisants cardiaques institutionnalisés en Ehpad ?

**La place de l'infirmier de pratique avancée dans la prévention de la dépendance chez les seniors /** Berbon Caroline, Boyals Sandrine, Soto Maria *in* Revue de gériatrie (la), vol. 48, n° 2, février 2023, pp.85-100

**Résumé :** La prévention de la dépendance des seniors est un enjeu majeur pour l'avenir de notre système de santé. Le programme de soins intégrés pour les personnes âgées (Integrated Care for Older People [ICOPE]) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) propose une démarche novatrice en cinq étapes. Plusieurs dispositifs existent déjà pour accompagner les seniors et lutter contre la dépendance. L'infirmier de pratique avancée (IPA), de par ses missions de suivi, peut avoir une place dans cette prévention de la dépendance. Cette étude avait pour objectif d'évaluer la place donnée à la prévention de la dépendance par les IPA mentionnant Pathologies chroniques stabilisées (PCS) lors de suivi de seniors (personnes de plus de 60 ans).

**Étude UTILE : Urgences-Troubles du comportement-IPA-Liaison-EHPAD. Étude descriptive des passages aux urgences du CHRU de Nancy des résidents d'EHPAD pour troubles du comportement : place de l'infirmière en pratique avancée en EHPAD /** Grand-Mangeot Marie, Hanesse Bernadette, Gundesli Mahmut, et al. *in* Revue de gériatrie (la) vol. 46, n° 9, novembre 2021, pp.559-565

**Résumé :** Après 75 ans, 2 personnes sur 3 en institution présentent des troubles neurocognitifs. Ces TNC sont fréquemment associés aux troubles du comportement et conduisent à des passages aux urgences. L'objectif principal de cette étude est d'identifier le nombre de passages aux urgences des personnes âgées de 75 ans et plus adressées par leur EHPAD, situé dans la métropole du Grand Nancy, pour troubles du comportement perturbateurs. Elle permet également d'identifier la place de l'infirmier en pratique avancée (IPA) dans le suivi et la prévention de ces troubles.

**L'infirmière en pratique avancée en gériatrie, perspectives /** Lambert Pascal, Lambert Thi, Trochet Claire, et al. *in* Soins gériatrie, n°143, mai-juin 2020, pp. 30-33

**Résumé :** Les personnes âgées sont les principales victimes des ruptures de parcours de santé car elles nécessitent une prise en charge adaptée. Le système actuel n'est plus en mesure de couvrir de façon satisfaisante toutes ces demandes complexes, de plus en plus importantes du fait de l'allongement de la durée de la vie et de la crise profonde qui frappe les professionnels de santé. Au travers de retours d'expériences menées depuis 2012 par des infirmières diplômées du master en sciences cliniques infirmières spécialité infirmier en pratique avancée en gériatrie, il ressort que, dans ce contexte inédit et critique, elles sont une solution sérieuse à consacrer par le législateur pour relever ces défis de santé publique.

**Psychiatrie du sujet âgé : l'autonomie, enjeu de la pratique avancée infirmière /** Gakou Sita, Torne Celer Arnaud, Ostermeyer Monique, et al. *in* Gériatrie et société, vol. 41, n° 159, 2019/07, pp.101-115 [Disponible papier et en ligne sur la base Cairn \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé :** Vieillesse et pathologie mentale s'additionnent aujourd'hui dans un contexte de raréfaction des structures et de personnels spécialisés. Ceci invite à plus de médecine ambulatoire mais des dispositifs de soins à domicile manquent. Les équipes mobiles de psychiatrie du sujet âgé (EMPSA) répondent en partie aux besoins des personnes souffrant de troubles psychiques. Une expérimentation à Paris a permis à une infirmière chargée de missions «pratique avancée» de développer son expertise. Cette unité née via un programme national vise un public de 70 ans et plus, présentant un trouble psychique et domicilié sur le territoire de l'expérimentation. La pratique avancée infirmière (PAI) peut répondre aux défis de la complexité rencontrée, issue de l'interrelation entre vieillissement et troubles psychiques. En identifiant les situations de discrimination, d'atteinte à la qualité de vie, les besoins en santé, elle adapte ses interventions en termes de prévention, de maintien de l'autonomie ou de coordination. Les décrets d'application

relatifs à la PAI en France restent à étendre en psychiatrie et santé mentale. Des exemples à l'étranger vont aider à considérer les apports de ces professionnels.

### **L'infirmière en pratique avancée en gériatologie exerçant en clinique privée. Focus sur la prise en soins en péri-opératoire / Saliege Loriane in Revue de gériatrie (Ia), vol. 44, n° 5, mai 2019, pp.301-305**

**Résumé :** Le Gard est un bassin de population vieillissante. L'approche médico-chirurgicale doit donc s'adapter aux spécificités de la personne âgée. Les cliniques nîmoises ont fait le choix de dépister la fragilité en amont d'une hospitalisation programmée, associé à une prise en soins par une Infirmière en pratique avancée en gériatologie (IPAG). Par cette approche multidimensionnelle et sa maîtrise de l'évaluation gériatrique standardisée, l'IPAG dépiste et anticipe le risque de cascade gériatrique majoré par l'hospitalisation.

### **L'infirmière en pratique avancée en gériatrie : un nouveau partenaire dans la relation hôpital-ville / Lenouvel Christine in Revue de gériatrie (Ia), vol. 44, n° 5, mai 2019, pp.306-308**

**Résumé :** L'intérêt de l'équipe mobile de gériatrie n'est plus à démontrer. L'apport de son expertise dans la prise en soin d'un sujet âgé favorise un parcours patient optimisé. La création de l'infirmière en pratique avancée permet d'envisager le déploiement d'un tel profil, expert en gériatologie, et dans de multiples secteurs de la filière gériatrique en réponse aux besoins futurs de la population âgée, que ce soit en termes de prévention, d'aide aux aidants jusqu'au stade de l'accompagnement en gestion de fin de vie.

### **Contribution de l'infirmière de pratique avancée dans la prise en soins de la personne âgée de 75 ans et plus, fragile et agitée aux urgences : état des connaissances et étude qualitative / Manly Kokoua Emma, Aupiais Camille, Floriot Ariane, et al. in Recherche en Soins Infirmiers, n° 135, décembre 2018, pp.60-82 [Disponible papier et en ligne sur Cairn](#) (accès réservé EHESP)**

**Résumé :** Les personnes âgées fragiles de plus de 75 ans ont de plus en plus recours aux services d'urgence ; leur état de fragilité conduit souvent à des situations d'agitation qui soulèvent des questions de prise en soins particulièrement complexes. L'article examine la possibilité d'améliorer la qualité des soins avec l'intervention d'une infirmière de pratique avancée. La méthode utilisée s'appuie sur une étude exploratoire, descriptive qualitative, à partir de neuf entretiens semi-directifs auprès de professionnels intervenant aux urgences et sur l'observation de situations de soins dans ces services. L'analyse est fondée sur l'élaboration d'un arbre thématique et l'examen de la signification des phénomènes observés. Cinq thèmes émergent des entretiens : définition de l'agitation, causes et facteurs favorisants, conséquences, risques pour la personne âgée et impact sur les soins. Les contenus des entretiens permettent d'identifier la signification du phénomène, le lien entre agitation et fragilité, les difficultés et les mesures possibles permettant d'améliorer la prise en charge. Pour les auteurs, les résultats rejoignent ceux de la littérature et permettent à l'infirmière de pratique avancée d'identifier sa contribution à la gestion de ces situations complexes. La pratique infirmière avancée pourra améliorer la qualité des soins dispensés aux personnes âgées fragiles et agitées aux urgences.

### **IPA et GHT : Un exemple en oncogériatrie / Zimmermann Jean-François in Gestions hospitalières, n° 579, octobre 2018, pp.487-493**

**Résumé :** Le développement des activités d'infirmière en pratique avancée (IPA) au centre hospitalier de Muret et sur le groupement hospitalier de territoire (GHT) de la Haute-Garonne et du Tarn Ouest fait partie du projet médical partagé 2018-2022. Après un retour sur la définition de l'IPA et du contexte spécifique à l'oncogériatrie, l'auteur revient sur la démarche portée par le centre hospitalier, les besoins identifiés et les difficultés rencontrées pour la création de ce poste d'IPA en oncogériatrie.

## **Hygiène**

### **Infirmier en pratique avancée et prévention et contrôle de l'infection [Rapport] / Société Française d'Hygiène Hospitalière (SF2H) (Dijon, FRA). – Dijon (FRA) : SF2H , 2019/05, 53p. [En ligne sur le site de la SF2H](#)**



**Résumé :** La SF2H a publié en mars 2018 un référentiel métier hygiéniste (RMH) pour définir les compétences d'une équipe opérationnelle d'hygiène (EOH). Ce qui l'a conduit à s'interroger sur la contribution des infirmiers dans le domaine de l'hygiène hospitalière. Ce guide est le fruit de cette réflexion. Il revient sur les différents modèles de pratique experte clinique et se penche sur l'intégration des pratiques avancées dans le métier de l'infirmier en prévention et contrôle de l'infection (PCI). Il propose ensuite des pistes pour établir un référentiel de compétences de l'IPA en PCI.

## Néphrologie

**Infirmier en Pratique Avancée - IPA - Mention NDT : Néphrologie, dialyse et transplantation rénale [Ouvrage] / Houillon Lydie, Marcot Céline, Malaterre Julie, et al. - Paris (FRA) : Foucher, 2023, 662p. [En ligne sur Cairn \(accès réservé EHESP\)](#)**



**Résumé :** Au sommaire : -L'IPA en néphrologie dialyse, transplantation -L'évaluation de l'état de santé du patient en relais de consultation médicale en néphrologie dialyse transplantation -Définition et mise en œuvre du projet de soins du patient à partir de l'évaluation globale de son état de santé : prescription et renouvellement - Conception et mise en œuvre des actions de prévention et d'éducation thérapeutique en néphrologie dialyse transplantation -Organisation du parcours de soins et de santé en collaboration avec l'ensemble des acteurs -Mise en œuvre d'action d'évaluation et d'amélioration des pratiques professionnelles en exerçant un leadership clinique -Recherche, analyse et production des données professionnelles scientifiques.

**Évaluation de la présence d'une infirmière en pratique avancée dans la prise en charge des transplantés rénaux / Boncourt Cécile, Londero Tiphany, Grimbert Philippe, Matignon Marie in Néphrologie & Thérapeutique, Vol. 17, n°6, Octobre 2021, pp. 451-457 [En ligne sur Science Direct \(accès réservé EHESP\)](#)**

**Résumé :** L'implantation d'une nouvelle profession nécessite d'anticiper sa plus-value et de définir son domaine d'intervention. Cet article explore les besoins d'un modèle de soin en transplantation rénale par l'étude de données épidémiologiques et d'une enquête exploratoire au sein d'un centre hospitalier universitaire d'Île-de-France. Les résultats définissent les limites de la prise en charge actuelle et affirment la place de l'infirmière en pratique avancée dans le secteur de la transplantation rénale. Son rôle s'établit auprès du patient et de son entourage, du centre de greffe et des professionnels de ville.

## Oncologie

**Vécu de l'implantation des infirmières en pratique avancée mention oncologie hémato-oncologie en milieu hospitalier / Toletti Léa, Alluin Raphaël, Galois Katie, Laangry Johann in Bulletin du Cancer, Volume 112, Issue 9, septembre 2025, pp. 976-987 [En ligne sur Science Direct \(accès réservé EHESP\)](#)**

**Résumé :** Les progrès de l'oncologie ont modifié le pronostic de certains cancers, transformant les parcours de soins. En France, l'émergence de la profession d'infirmière en pratique avancée offre une réponse innovante aux nouveaux besoins d'accompagnement des patients. Pourtant, la transition de rôle de ces soignantes s'avère être parfois une phase complexe. Ce travail explore le vécu des infirmières ayant fait le choix de se former à la pratique avancée.

**Enquête nationale auprès des infirmiers en pratique avancée mention oncologie- hématologie : évaluation de l'activité et de la formation continue / Pons-Tostivint Elvire, Decker Laure de, Haudebert Gaëlle, et al. in Bulletin du Cancer, Volume 111, Issue 6, juin 2024, pp. 566-575 [En ligne sur ScienceDirect \(accès réservé EHESP\)](#)**

**Résumé :** Le nombre d'infirmiers de pratique avancée a considérablement augmenté en France depuis 2019, passant d'une soixantaine de diplômés à une prévision de 1700 à la fin de 2023. Environ 15 % d'entre eux se spécialisent en oncologie-hématologie (IPA-OH). Les données sont limitées concernant leur activité, leur accès à la formation continue et leurs attentes. Les auteurs ont mené une étude observationnelle auprès des IPA-OH en activité en France. Un questionnaire a été diffusé de juin à septembre 2023.

**Développement des infirmiers en pratique avancée en oncologie et hémato-oncologie en France : état des lieux précoce / Evans Catherine Karine, Sabatier Renaud, Chinot Olivier, et al. in Bulletin du Cancer, 2022, 12p. [En ligne sur Science Direct \(accès réservé EHESP\)](#)**

**Résumé :** La pratique avancée infirmière, introduite en France en 2016, en réponse aux besoins de santé, a permis aux premiers diplômés d'exercer, dès 2019, dans quatre domaines et, notamment, dans la mention oncologie hémato-oncologie. L'objet de cet article est de faire un état des lieux précoce sur le développement du métier d'infirmier en pratique avancée, spécialisé en oncologie et hématologie en France.

## Réanimation/soins intensifs

**La pratique avancée infirmière en réanimation : Pays de l'OCDE et perspectives en France / Delamaire Marie-Laure in Gestions hospitalières, n° 603, février 2021, pp.118-121**

**Résumé :** Avec la crise sanitaire, le service réanimation a été au centre de l'actualité. Le manque de personnel médical et de lit en raison de besoins hors normes a été mis en exergue. Beaucoup de services ont dû faire face à un grand afflux de patients. Dans ce cadre exceptionnel, la question de la pratique avancée infirmière en réanimation est très opportune. Cette fonction existe-t-elle en dehors de nos frontières et, si oui, a-t-elle fait l'objet d'évaluation ? Quels sont ses intérêts et ses risques éventuels ? Est-il possible d'établir des conditions d'introduction d'infirmières en pratique avancée (IPA) et si oui lesquelles ? Comment la France forme-t-elle ses infirmières en réanimation ? Quelles leçons peut-on tirer des expériences étrangères pour le système français ? L'auteure a examiné l'ensemble de ces questions via une revue de littérature réalisée pendant l'été 2020.

**Infirmier en Pratique Avancée – IPA : Mention Psychiatrie et santé mentale [Ouvrage] / Chassagnoux Anne, Gaye Pierre-Yves - Paris (FRA) : Foucher, 2022, 499p. En ligne sur Cairn (accès réservé EHESP)**



**Résumé :** Cet ouvrage, essentiel pour réussir son master, permet de comprendre l'aspect pluriprofessionnel du métier d'IPA et de se préparer à de nouvelles responsabilités en psychiatrie et santé mentale concernant : le parcours de soins, les consultations de suivi en autonomie avec des patients stabilisés, les actes de soins, les orientations et les prescriptions. Rédigé par une équipe pédagogique multidisciplinaire, ce livre correspond en tous points aux attendus de la formation (décrets du 18 juillet 2018 et du 12 août 2019), et en détails les objectifs.

**Cadre de santé et IPA en psychiatrie, un coleadership et une complémentarité essentiels / Queffelec Gurvan, Couvidou Cécile, Gautier Laurence, Fauchereau Leblanc Sylvie in Soins psychiatrie, n° 360, septembre-octobre 2025, pp.46-48**

**Résumé :** Dans un service, l'implantation de l'infirmier en pratique avancée (IPA) doit être pensée au regard de l'organisation existante. Outre la clinique, l'IPA a d'autres missions telles que le leadership. L'animation d'équipe et le leadership sont souvent assurés par le cadre de santé. Au centre médico-psychologique de Vitry-sur-Seine où exercent trois IPA, le leadership managérial du cadre de santé et le leadership clinique de l'IPA coexistent, ce qui favorise la montée en compétences de l'expertise infirmière et l'amélioration de la qualité des soins.

**Pratique avancée et protocoles de coopération en psychiatrie : complémentarité ou conflit ? / Heisler Emmanuelle, Thomassin David, Crouzet Pierre in Soins psychiatrie, n° 359, juillet-août 2025, pp.44-48**

**Résumé :** En France, la profession infirmière a connu récemment d'importantes avancées en matière d'autonomie dans les soins, particulièrement à travers l'instauration des protocoles de coopération en psychiatrie et la pratique avancée. Alors que les protocoles de coopération permettent d'élargir les compétences des infirmiers, certains estiment que ces dispositifs pourraient entraver le déploiement de la pratique avancée. Les enjeux de reconnaissance sont au cœur des débats. Reste à envisager une vision intégrée de l'évolution des compétences infirmières, où les deux dispositifs se complètent sans s'opposer, en vue d'améliorer la qualité des soins, tout en valorisant la profession dans son ensemble.

**Des IPA dans la prise en charge de patients en crise, est-ce bien dans l'esprit de la pratique avancée ? / Pérot Romain, Lucot Clément, Queffelec Gurvan in Soins psychiatrie, n° 358, mai-juin 2025, pp.12-16**

**Résumé :** Les infirmiers en pratique avancée (IPA) jouent un rôle clé en psychiatrie dans l'amélioration de l'accès aux soins, la gestion des crises et la prévention des rechutes. Ils interviennent en consultation posturgence, assurent la continuité des soins, ajustent les traitements et coordonnent les parcours avec les équipes médicales. Leur contribution aide à désengorger les urgences et à sécuriser les suivis. Le déploiement des IPA nécessite des ajustements législatifs pour maximiser leur impact et répondre aux besoins croissants en santé mentale.

**Le binôme cadre de santé-infirmière en pratique avancée, une équipe qui gagne / Damasceno Caroline, Garnier Benjamin in Soins psychiatrie, n° 356, janvier-février 2025, pp.45-48**

**Résumé :** L'exemple d'un binôme cadre de santé-infirmière en pratique avancée dans un service de psychiatrie ambulatoire montre que la mise en commun des missions et compétences de chacun peut favoriser l'amélioration du parcours de soins des usagers et l'accompagnement des équipes. La réussite de cette association repose sur un partage des savoir-faire et sur une bonne définition du rôle et des responsabilités de chacun.

**IPA mention psychiatrie et santé mentale : une valorisation de l'expertise infirmière / Queffelec Gurvan in Revue de l'infirmière, n°303, août-septembre 2024, pp.53-54**

**Résumé :** Créé en 2019, l'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale est un nouveau métier permettant une diversité de pratiques. En centre médico-psychologique, ses nouvelles compétences permettent de créer une nouvelle manière de prendre en charge les patients.

**Portrait d'un IPA PSM spécialisé en prévention du suicide / Guyodo Josselin in Soins psychiatrie, n° 353, juillet-août 2024, pp.44-48**

**Résumé :** La prévention du suicide est un enjeu majeur de santé publique, tant au niveau national qu'international. La prise en charge des patients suicidants sortant des urgences est cruciale pour prévenir le risque de réitération suicidaire. L'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale, peut apporter une réelle plus-value grâce à sa formation spécialisée, sa capacité à réaliser une évaluation clinique globale et fine, sa maîtrise des interventions thérapeutiques médicamenteuses et non médicamenteuses, sa qualification à coordonner les différents acteurs du parcours de soins, son engagement dans la prévention et ses aptitudes dans l'accompagnement à la montée en compétences des équipes de soins et en recherche.

**Infirmière de pratique avancée et médecin psychiatre : un partenariat harmonieux. À propos d'un cas de trouble de la personnalité borderline / Florentin Aurélie, Favre Pascal, Rebihi Soumia in L'information psychiatrique, 2024/2, Volume 100, pp.127-132**

**Résumé :** Le médecin psychiatre est en première ligne pour les soins prodigués à une jeune femme de 27 ans qui souffre de trouble de personnalité borderline. L'impulsivité, l'intensité dans les relations interindividuelles et la comorbidité addictive imposent une pluralité des intervenants. En complémentarité avec le médecin psychiatre, l'infirmière de pratique avancée (IPA), formée aux soins en santé mentale, propose un suivi thérapeutique, un soutien, une écoute attentive, des conseils pratiques et des compétences en gestion de crise. Elle aide la patiente à développer des stratégies d'adaptation saines et améliorer son estime de soi. Le partenariat entre le médecin psychiatre et l'IPA est basé sur une communication étroite et une collaboration constante. Ils partagent des informations sur l'évolution de la patiente, discutent des ajustements nécessaires dans le traitement et coordonnent leurs actions pour garantir une approche cohérente. Ce partenariat apporte un soutien optimal aux personnes souffrant de troubles de la personnalité, leur offrant ainsi les meilleures chances de rétablissement et d'amélioration de leur qualité de vie.

**Le rôle de l'IPA en santé mentale dans l'accompagnement des patients souffrant de handicap psychique pour une transition vers l'Ehpad, une revue de littérature / Hmimou Fatiha, Fournier Alexandre, Arbutina Marlène, et al. in Revue de gériatrie (la), vol. 48, n° 10, décembre 2023, pp.549-560**

**Résumé :** La transition d'un foyer d'accueil médicalisé (FAM) vers une maison de retraite est un moment difficile pour les personnes handicapées vieillissantes. Le manque de préparation à ce changement peut affecter à la fois les personnes et l'équipe de l'institution qui les reçoit. Comment améliorer ces pratiques ? Comment l'infirmière de pratique avancée (IPA) mention "psychiatrie et santé mentale" (PSM) peut-elle améliorer le vécu tout au long de la transition vers la maison de retraite ? Une revue de la littérature a été menée afin de comprendre l'impact du changement de lieu de vie pour les personnes vivant cette transition organisationnelle.

**Élaboration d'un outil d'évaluation des compétences en stage des étudiants infirmiers en pratique avancée, mention psychiatrie et santé mentale à partir d'une méthode Delphi / Mayen Sandrine, Roman Christophe, Cermolacce Michel, Colson Sébastien in Recherche en soins infirmiers, n° 154, septembre 2023, pp.43-54 Disponible papier et en ligne sur Cairn (accès réservé EHESP)**

**Résumé :** La pratique avancée pour les infirmiers en psychiatrie et santé mentale se développe depuis 2019, en France. L'acquisition des compétences cliniques en stage pour les étudiants infirmiers en pratique avancée nécessite un suivi et une évaluation. Cet article présente la démarche d'élaboration d'un carnet de suivi de stage.

**IPA en santé mentale : Des consultations avancées en MSP pour repérer et orienter / Perreau Lucile in Concours pluripro, vol. 145, n° 29, novembre 2023, pp.10-11**

**Résumé :** Depuis le 19 septembre dernier, la MSP des Forges à la Roche-sur-Yon, en Vendée, propose aux patients des consultations de santé mentale auprès de deux infirmières en pratique avancée.

**De l'infirmier de secteur psychiatrique à l'infirmier de pratique avancée en santé mentale et psychiatrie / Perrin-Niquet Annick in L'Information psychiatrique, vol. 96, n° 7, août-septembre 2020, pp.511-517 Disponible papier et en ligne sur Cairn (accès réservé EHESP)**

**Résumé :** La formation d'infirmier de secteur psychiatrique était adaptée à une politique de soin en santé mentale et psychiatrie. La réforme des études infirmières de 1992 a donné un coup d'arrêt à cette formation de spécialité clinique. Les deux réformes d'études, 1992 et 2009, ont diminué très fortement les temps d'enseignements théorique et clinique. Les infirmiers arrivant dans cette discipline manquent de connaissance. Simultanément, de nombreux changements dans les domaines thérapeutique et institutionnel, s'ils sont intéressants par certains aspects, entraînent des difficultés dans le cadre de l'organisation des soins et la réalisation du travail clinique. Dans ce contexte, un nouveau métier apparaît : infirmier de pratique avancée.

**Infirmière en pratique avancée dans le domaine de la psychiatrie : Retour d'expérience d'une faisant fonction IPA en équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé / Gakou Sita in L'Information psychiatrique, vol. 96, n° 7, août-septembre 2020, pp. 533-537 Disponible papier et en ligne sur Cairn (accès réservé EHESP)**

**Résumé :** Entretien avec Sita Gakou, infirmière en pratique avancée dans une équipe mobile de psychiatrie du sujet âgé : retour sur ses choix, la prise en soins des patients, la différence avec un infirmière non IPA...

**Diplôme d'État d'infirmier en pratiques avancées (Deipa) en Normandie / Donnet Marc Antoine, Baudin Dominique in L'information psychiatrique, vol. 96, n°7, 2020, pp. 539-544 Disponible papier et en ligne sur Cairn (accès réservé EHESP)**

**Résumé :** Les auteurs retracent à travers leurs propres parcours la question de la formation des infirmiers travaillant dans le champ de la psychiatrie et de la santé mentale depuis 1973. Ils dessinent au travers de la méthode de construction de l'enseignement en pratiques avancées sur la Région normande des propositions d'enseignement et de pratiques qui offriront, l'espèrent-ils une approche pluridisciplinaire éthiquement adaptée aux patients présentant des troubles mentaux. Ils appellent de leurs vœux un IPA animateur des décisions d'accompagnement dans un parcours réfléchi, argumenté, coordonné, promoteur de la mise en place du projet personnalisé de soins en co-construction avec le patient lui-même.

**Le nouveau diplôme d'État infirmier en pratique avancée mention Psychiatrie et santé mentale. Proposition pédagogique du partenariat de l'Université Sorbonne Paris Nord et de l'Institut de formation interhospitalier Théodore Simon / Margat Aurore, Debout Christophe, Mercier Alain, et al. in L'information psychiatrique, vol. 96, n°7, 2020, pp. 545-552** [Disponible papier et en ligne sur la base Cairn \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé :** L'unité de formation et de recherche de santé Médecine et biologie humaine (UFR SMBH) de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN), en partenariat avec l'Institut de formation interhospitalier Théodore-Simon (IFITS), ouvre une nouvelle formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier en pratique avancée (DE IPA) mention Psychiatrie et santé mentale. Cet article a comme objectif de rappeler les caractéristiques de la fonction d'IPA parcours « psychiatrie, santé mentale » et les bénéfices attendus de l'intervention de ce nouveau métier pour les patients mais aussi pour le système de santé. Il présentera également la formation innovante mise en œuvre par l'USPN et l'Ifits qui adopte un cadre de référence issu des sciences infirmières.

**Réflexion de terrain sur le métier d'infirmier en pratique avancée en santé mentale / Clouet Valery, Gitzhoffen Laure, Oriez Baptiste; et al. in Soins psychiatrie, n° 325, novembre-décembre 2019, pp.29-32**

**Résumé :** Les infirmiers vont pouvoir prochainement développer la pratique avancée en santé mentale au travers d'un diplôme d'Etat. Ce nouveau métier engage les soignants dans l'acquisition d'autres compétences, comme la prescription, et marque le développement de la profession via l'essor des sciences infirmières. L'évolution de la clinique et des pratiques de soins gagnerait à une collaboration entre les infirmiers en pratique avancée en formation et les infirmiers spécialistes cliniques déjà diplômés. A partir de retours du terrain, des perspectives de collaboration et d'articulation sont questionnées au regard des enjeux sanitaires que rencontre la société.

### **Soins palliatifs**

**Argumentaire pour la création d'une mention soins palliatifs à la pratique avancée infirmière / Broucke Marion in Médecine Palliative, Vol. 21, n°1, Janvier 2022, pp. 1-3** [En ligne sur Science Direct \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé :** Alors que la pratique avancée représente un enjeu majeur dans le système de santé et se développe depuis de très nombreuses années à l'étranger, elle peine encore à émerger en France et demeure méconnue du corps médical. Il n'existe à ce jour de mention « soins palliatifs » dans les domaines d'intervention des IPA. Pourtant, les infirmières dotées d'une expérience significative en unité de soins palliatifs ont développé des compétences qui représentent une véritable plus-value dans le repérage de patients nécessitant des soins palliatifs (précoces, voire exclusifs). Lorsqu'elle exerce en équipe mobile de soins palliatifs (EMSP), l'infirmière est également force de proposition (conseils, traitements) dans les différents services où elle intervient.

### **Urgences**

**L'implication de l'IPA mention « urgences » dans l'accueil des résidents d'Ehpad aux urgences / Eymaron Chrystelle in La revue de l'infirmière, n°318, février 2026, pp. 53-54**

**Résumé :** L'infirmière en pratique avancée mention "urgences" intervient auprès des personnes âgées lors de leur arrivée aux urgences pour réaliser rapidement une évaluation clinique. Ces dernières présentent souvent des polyopathologies et des comorbidités et le passage aux urgences peut être délétère pour leur santé.

**Characteristics of emergency nurse practitioner professional identity: A multicenter qualitative study / Chenou Aline, Brillouet Loïc, Guillon Stéphane, et al. in International Journal of Nursing Studies Advances, Volume 9, December 2025** [En ligne sur Science Direct \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé :** The first emergency nurse practitioners have been working in France for two years now. Their arrival may raise questions, but they are seen as a potential solution to the crisis of overcrowding in emergency department. As a new profession in the emergency department, it is crucial to study the characteristics of the professional identity in order to provide the keys to understanding their place and the role they can play within systems of care. We wanted to explore the perceived characteristics of the emergency nurse practitioners by the physicians, nurses, health care managers, and emergency nurse practitioners themselves.

**Enquête exploratoire nationale sur le profil des infirmiers étudiants en pratique avancée mention urgences et leur perception de la formation / Tiberti Nadia, Boursin Perrine, Dehaut Hélène, Chenou Aline in Soins cadres, n°149, février 2024, pp.58-61**

**Résumé :** L'ouverture sur le territoire national de la mention urgences pour les infirmiers en pratique avancée a entraîné une croissance exponentielle du nombre d'infirmiers entrant en formation et d'universités proposant la mention. L'implication des équipes d'encadrement dans la mise en œuvre d'un parcours professionnalisant est un enjeu majeur pour leur implantation dans les services de soin. Cette enquête exploratoire a pour but de dresser le portrait de ces nouveaux étudiants et d'examiner les modalités de leur formation.

**Implantation d'une IPA de l'EMG au service d'accueil des urgences / Charpigny Mathilde, Patry Claire, Bourgogne Ingrid, et al. in Soins gériatrie, n°161, mai-juin 2023, pp.16-19**

**Résumé :** Une infirmière en pratique avancée de l'équipe mobile de gériatrie externe des hôpitaux Bretonneau-Bichat (AP-HP) intervient au service d'accueil des urgences (SAU). Elle a pour mission de faciliter le repérage, l'évaluation et l'orientation des patients âgés fragiles sortant au domicile après un passage au SAU. Description de la mise en place de ce projet, de son déroulement, et bilan à un an.

**Infirmier/ère de pratique avancée aux urgences : Une opportunité ?** / Lard-Huchet Brigitte de *in Gestions hospitalières*, n° 611, décembre 2021, pp.638-640

**Résumé** : La pratique avancée infirmière franchit un nouveau cap. Avec le décret du 25 octobre 2021 s'ouvre la possibilité d'un exercice infirmier avancé dans le domaine des urgences. Les lignes de démarcation des compétences respectives des professionnels de santé continuent donc de bouger, dans un secteur d'activité particulièrement réglementé. Cette évolution réglementaire était attendue dans le domaine des urgences, mais elle contraste avec les textes déjà en place de pratique avancée. Le point sur le nouveau dispositif.

**Pratique avancée. Aux urgences, la panacée ?** / Favier Anne-Lise *in Objectif soins & management*, n° 279, février-mars 2021, pp.56-58

**Résumé** : Alors que les infirmières en pratique avancée (IPA) exercent déjà dans quatre champs spécifiques de la santé, elles pourraient aussi rejoindre les services d'urgences. Une petite révolution qui soulève des crispations et qui tarde à voir le jour.

### [Quelles pratiques avancées dans les autres pays ?](#)

**La pratique infirmière avancée au Canada et en France** / Tanda Nicole *in Objectif soins & management*, n° 305, juin-juillet 2025, pp.40-46

**Résumé** : Outre-Atlantique, la pratique infirmière avancée existe depuis des décennies, permettant un ancrage dans la société. Via son autonomie et son leadership, elle a acquis un statut qui conduit les gouvernements à la considérer comme utile pour le système de santé.

**Les infirmiers praticiens spécialisés au Québec : Un modèle à implanter en France ?** / Debalme Cécile *in Gestions hospitalières*, n° 638, août-septembre 2024, pp.427-430

**Résumé** : En France, la possibilité d'une « pratique avancée » pour les infirmiers a été reconnue par la loi de modernisation de notre système de santé du 26 janvier 2016. Pourtant, elle reste peu développée, tant du point de vue de la quantité d'infirmiers formés que du côté des missions qui leur sont dévolues. Le modèle québécois de l'infirmier praticien spécialisé (IPS) a récemment connu une forte revalorisation, permettant une reconnaissance plus importante. Malgré quelques freins encore présents, ce modèle outre-Atlantique est une réelle source d'inspiration pour le système de santé français.

**Les « demi-médecins » anglais ont comblé le déficit de main-d'œuvre** / de La Grange Arnaud *in Le Figaro Économie*, mardi 7 mai 2024, p. 28 [Disponible sur Europresse \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé** : Le Royaume-Uni a déjà une longue expérience dans ce domaine. Très vite, dans le service de santé public (NHS) au coeur de bien des polémiques pour ses déficiences, les « advanced nurse practitioners » (ANP) ont joué un rôle important.

**Infirmière de pratique avancée au Royaume-Uni** / Young Ghislaine *in La revue de l'infirmière*, n° 248, février 2019, pp.28-29

**Résumé** : Durant une vingtaine d'années, l'auteur a exercé en pratique avancée dans un service de médecine générale au nord de l'Angleterre. Elle témoigne de ce temps fort dans sa vie professionnelle et le met en perspective avec le déploiement de cette pratique au Royaume-Uni.

**Pratique avancée infirmière : leçon de 40 ans d'expérience nord-américaine** / Chabalière Valérie de *in Bulletin Infirmier du Cancer*, Vol. 18, n° 3, Juillet-Août-Septembre 2018, pp.120-123 [Disponible en ligne sur John Libbey Eurotext \(accès réservé EHESP\)](#)

**Résumé** : Sean Clarke, infirmier PhD, professeur en sciences infirmières à l'université de Boston aux Etats-Unis, a tiré les leçons de 40 ans d'expérience nord-américaine sur la pratique avancée infirmière. Il existe, aux Etats-Unis, quatre types de pratiques avancées : l'infirmière praticienne, l'infirmière clinicienne spécialisée, l'infirmière anesthésiste, l'infirmière sage-femme.

**Les pratiques infirmières avancées : Une description et évaluation des expériences dans 12 pays développés** / Delamaire M., Lafortune G. *in Documents de travail de l'OCDE sur la santé*, n°54, 2010, [Disponible en ligne sur le site de l'OCDE](#)

**Résumé** : Beaucoup de pays cherchent à améliorer la prestation des soins de santé en examinant les rôles des différents corps professionnels, y compris les infirmières. Le développement de nouveaux rôles infirmiers plus avancés peut contribuer à améliorer l'accès aux soins dans un contexte d'offre de médecins limitée voire en diminution. Cela pourrait aussi permettre de contenir les coûts en déléguant certaines tâches d'une main-d'œuvre médicale onéreuse aux infirmières. Cette étude analyse le développement des pratiques infirmières avancées dans 12 pays (Australie, Belgique, Canada, Chypre, États-Unis, Finlande, France, Irlande, Japon, Pologne, République Tchèque, Royaume-Uni), en se concentrant notamment sur leurs rôles dans les soins primaires. Elle analyse aussi les évaluations des impacts sur les soins des patients et les coûts...

### Communiqués de presse et dépêches

✦ *A titre indicatif, quelques dépêches pour compléter ce dossier (accès réservé aux abonnés pour Hospimédia et APM)*

Infirmiers: Stéphanie Rist relance des travaux pour "accroître" le déploiement de la pratique avancée : [Dépêche APM du 26 février 2026](#)

Comment organiser l'implantation d'un infirmier en pratique avancée dans sa structure ? : [Dépêche Hospimedia du 5 novembre 2025](#)

Les infirmiers en pratique avancée en gériatrie sont des experts cliniques reconnus : [Dépêche Hospimédia du 23 septembre 2025](#)

L'identité professionnelle des infirmiers en pratique avancée aux urgences se construit : [Dépêche Hospimedia du 28 juillet 2025](#)

Contribution commune sur le développement de la pratique avancée infirmière ADH/ADRHESS/ANFIPA/ANCIM/AFDS : [Communiqué de l'Association des directeurs d'hôpital ADH du 28 novembre 2024](#)

IPA : une prise en charge aussi sûre et efficace que celle des médecins : [Actu d'infirmiers.com du 9 octobre 2024](#)

La pratique avancée infirmière essaime en soins palliatifs : [Dépêche Hospimedia du 13 juin 2024](#)

L'infirmier en pratique avancée fait peu à peu son nid aux urgences : [Dépêche Hospimedia du 10 juin 2024](#)

Un bilan à cinq ans décrit l'implantation des infirmiers en pratique avancée à Unicancer : [Dépêche Hospimedia du 28 mai 2024](#)

Loi Rist : quels risques pour les IPA en termes de responsabilité médicale ? : [Actu d'infirmiers.com du 26 août 2024](#)

Le bilan d'une mutualisation d'infirmier en pratique avancée en Ehpad est encourageant : [Dépêche Hospimédia du 6 juillet 2023](#)

L'implantation de la pratique avancée est freinée par la difficulté à trouver un stage : [Dépêche Hospimédia du 30 juin 2023](#)

Polémiques et crispations créent la cacophonie autour de la pratique avancée infirmière : [Dépêche Hospimédia du 27 janvier 2022](#)

La SF2H renouvelle son souhait de créer un IPA en prévention et contrôle de l'infection : [Dépêche Hospimédia du 8 juin 2021](#)

Vers une pratique avancée pour les infirmières hygiénistes ? : [Actu d'Actu soins du 7 juin 2021](#)

Le conseil national professionnel des infirmiers en pratique avancée a été reconnu : [Dépêche APM du 4 juin 2020](#)

Le corps des auxiliaires médicaux de pratique avancée est officiellement créé : [Dépêche Hospimédia du 16 mars 2020](#)

## [Organismes – Sites internet](#)

Union Nationale des Infirmiers en Pratique Avancée (UNIPA) : Sur le site de l'UNIPA, accès à des enquêtes, notamment :

- Grande Consultation des Infirmiers en Pratique Avancée (IPA) sur la Rémunération, 2025
- Focus sur un frein à l'implantation de l'IPA en France : le stage, juin 2023
- État des lieux des IPA salariés, avril 2023

Association Nationale des Infirmier.e.s en Pratique Avancée (ANFIPA)

Société française de recherche des Infirmiers en pratique avancée (SoFRIPA)

Le [Dossier Pratique avancée](#) sur le site Infirmiers.com : historique, articles, dernières actus...

[Toute l'actualité sur la pratique avancée sur Infirmiers.com](#)

## IPA



DÉBAT

### Quelles avancées pour la pratique avancée ?

07/07/2023 - Délégation, valorisation, exercice coordonné, loi Rist : quelles perspectives se dessinent pour les infirmières et infirmiers en pratique avancée ?... [0](#)



ENQUÊTE

### Le stage, un frein à l'implantation des IPA

03/07/2023 - Si les IPA ont du mal à s'intégrer dans les équipes de soin une fois leur formation terminée, les difficultés commencent en réalité dès la recherche... [0](#)



ACCÈS DIRECT

### Loi Rist : le texte voté, décevant pour les infirmiers

11/05/2023 - Sénat et Assemblée nationale ont voté la proposition de loi Rist qui ouvre l'accès direct à certains professionnels de santé paramédicaux. Si les... [0](#)



SALARIAT

### En structures aussi, les IPA face à des difficultés prégnantes d'intégration

02/05/2023 - Difficultés d'obtenir un poste à la sortie des études, rémunérations pas à la hauteur des responsabilités, freins à l'activité... Deux enquêtes menées... [1](#)

## [Vidéos, Podcasts](#)

*Déserts médicaux. Les infirmières en pratique avancée, la bonne solution pour soulager les médecins ?*  
**France3 - région Bretagne, février 2023**



[france3-regions.francetvinfo.fr](https://france3-regions.francetvinfo.fr)

Déserts médicaux. Les infirmières en pratique ava...

Les infirmières en pratique avancée suivent des patients, peuvent prescrire des ordonnances et ...

Un podcast "Aux bons soins" de *What's up Doc*, avril 2023



Comment la loi Rist change la donne, *Infirmiers.com*, 9 août 2023

Accès direct, primo-prescription, transfert de compétences : jusqu'à quel point la loi Rist étend-t-elle le champ de compétences des infirmiers en pratique avancée ? Le point de vue de Emmanuel Hardy, président de l'UNIPA (Union Nationale des Infirmiers en Pratique Avancée).



Service documentation EHESP - Dossier Documentaire :

**Infirmier(ière) en pratique avancée (IPA)**



Vous pouvez consulter les différents **dossiers documentaires** sur le site internet du service documentation